



Financé par  
l'Union européenne



## DigiSkiPasS – Passeport de compétences numériques pour les seniors

*2023-1-BE01-KA210-ADU-000153530*

[www.digiskipass.com](http://www.digiskipass.com)





Financé par  
l'Union européenne

# MY MINFIN





Financé par  
l'Union européenne

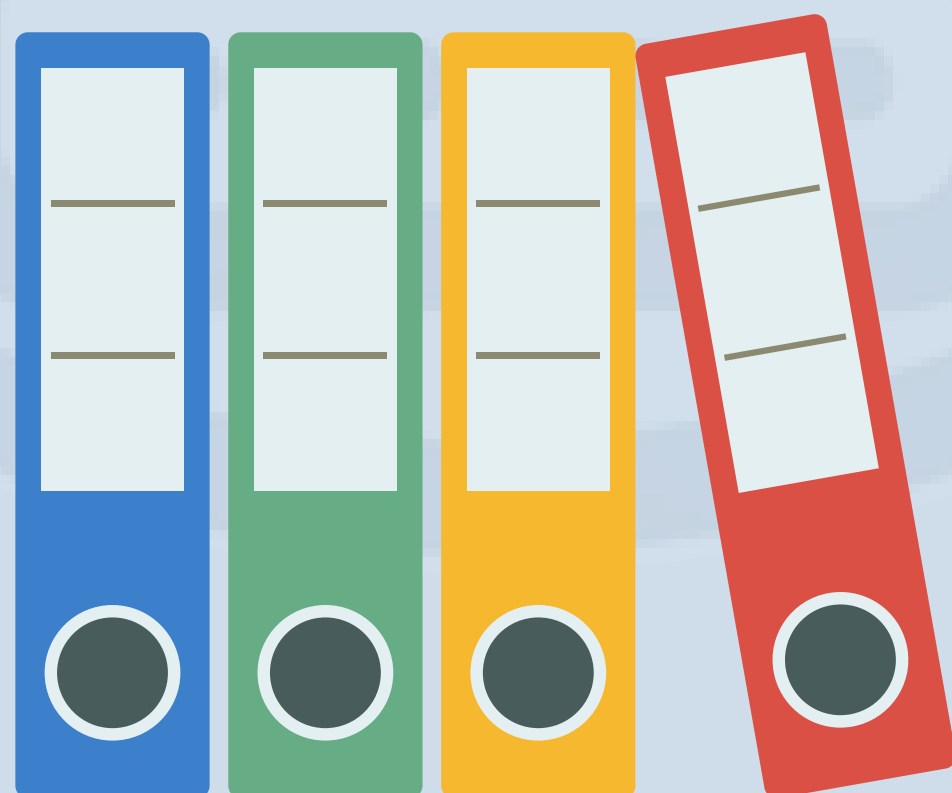
# MY MINFIN

## INTRODUCTION



**my MINFIN**

Bienvenue dans notre guide sur My Minfin. My Minfin est une plateforme en ligne du SPF Finances conçue pour simplifier et centraliser la gestion de votre dossier fiscal, consulter vos documents personnels et utiliser les services en ligne du ministère.





Financé par  
l'Union européenne



## QU'EST-CE QUE MY MINFIN ?

My Minfin est une **plateforme en ligne** du SPF Finances conçue pour simplifier et centraliser la gestion de votre dossier fiscal, consulter vos documents personnels et utiliser les services en ligne du ministère. Elle offre un moyen sécurisé et pratique de gérer vos affaires financières depuis chez vous. My Minfin vous permet d'accéder à divers services et informations liés à vos finances personnelles, vous assurant un contrôle facile et efficace de vos interactions avec le gouvernement.

## COMMENT FONCTIONNE MY MINFIN ?

My Minfin fonctionne en fournissant une passerelle numérique sécurisée vers vos informations financières personnelles et vos interactions avec les autorités belges. Grâce à cette plateforme, vous pouvez consulter et gérer vos déclarations fiscales, vérifier votre avis d'imposition, demander des remboursements d'impôts et mettre à jour vos données personnelles.







Financé par  
l'Union européenne

facilite également la communication avec d'autres agences gouvernementales concernant les pensions et les prestations de sécurité sociale. En particulier, vous pouvez consulter vos notes de calcul, votre dossier fiscal, vos revenus cadastraux, vos actes votre contrat de location et vos avoirs dormants.



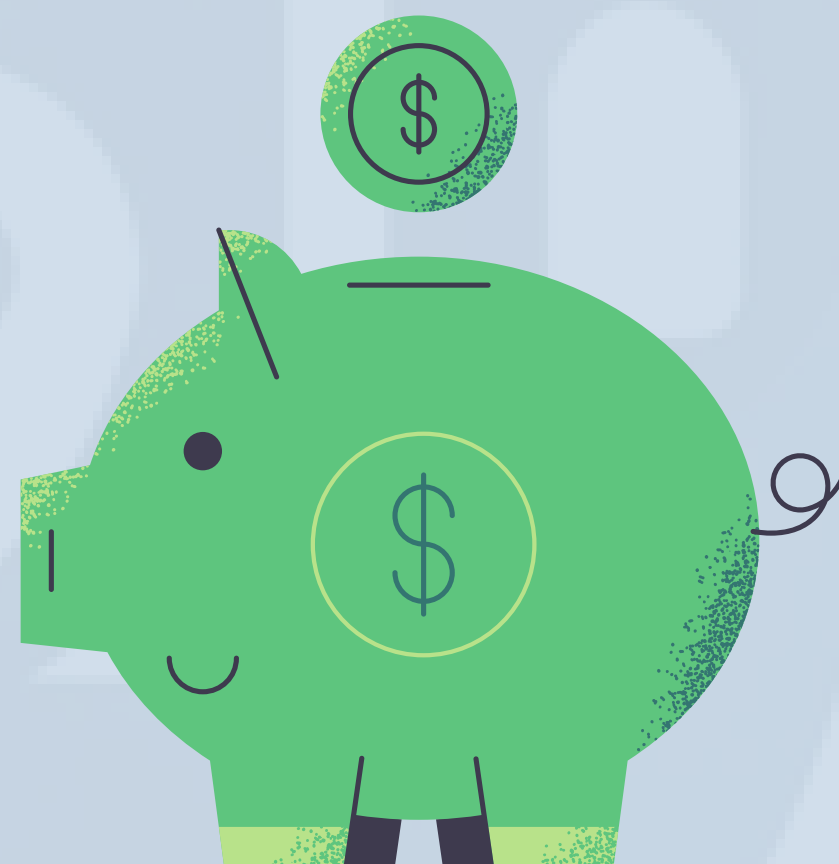
Vous pouvez également communiquer ou changer les coordonnées de votre compte bancaire pour les remboursements ainsi que vos informations personnelles telles que votre numéro de téléphone ou votre adresse. Vous pouvez également demander un plan de paiement, un extrait cadastral faire une réclamation pour le calcul des impôts.





## COMMENT POUVEZ-VOUS UTILISER MY MINFIN ?

Pour commencer à utiliser My Minfin, vous devez créer un compte personnel sur la plateforme. Cela implique un processus d'inscription simple où vous devrez fournir vos détails d'identification et créer des identifiants de connexion. Une fois votre compte configuré, vous pourrez vous connecter en toute sécurité à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe. À l'intérieur de My Minfin, vous pouvez naviguer à travers différentes sections adaptées à différents services financiers.



Vous pouvez consulter votre historique fiscal, soumettre des documents électroniquement et recevoir des notifications concernant les mises à jour importantes ou les dates limites. De plus, My Minfin propose des guides et des tutoriels pour vous aider à naviguer efficacement sur la plateforme, vous permettant d'utiliser ses fonctionnalités en toute confiance et de manière autonome





Financé par  
l'Union européenne

# MY MINFIN

## GÉRER VOTRE DOSSIER FISCAL

### AVANTAGES D'UTILISER MY MINFIN

Les principaux avantages d'utiliser cette plateforme sont que vous n'avez plus besoin de vous déplacer ni de passer des appels téléphoniques, elle est disponible tous les jours et 24 heures sur 24, et de nouvelles fonctions sont toujours disponibles.



**Confort:** Vous pouvez gérer vos impôts, pensions et prestations de sécurité sociale depuis n'importe où disposant d'un accès Internet, évitant ainsi le besoin de vous rendre dans des bureaux physiques.

**Accessibilité:** La plateforme est disponible 24h/24 et 7j/7, vous permettant de gérer vos affaires financières à tout moment qui vous convient, sans être restreint par les horaires de bureau.



**Contrôle:** Vous avez un accès direct pour consulter et gérer vos déclarations fiscales, vérifier les évaluations, demander des remboursements et mettre à jour vos informations personnelles, vous donnant ainsi le contrôle sur vos informations financières.







Financé par  
l'Union européenne

# MYMINFIN

## PROCÉDURE D'ACTIVATION

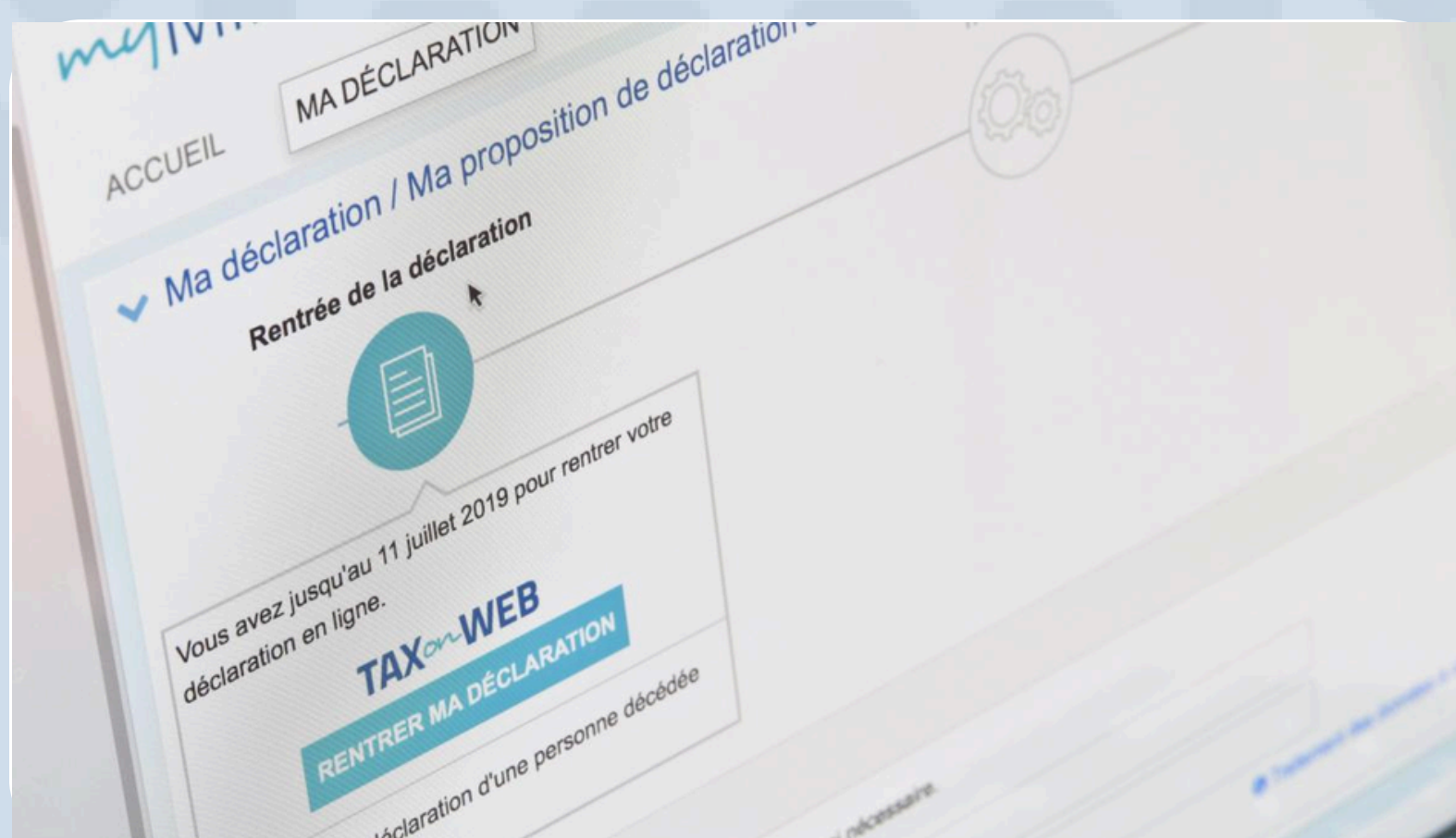
### COMMENT ACCÉDER À VOTRE COMPTE MY MINFIN

Pour accéder à cette plateforme, vous disposez des mêmes méthodes que Myebox, à savoir:

- via ITSME;
- via eID;
- via code de sécurité par email;
- via code de sécurité via application mobile;
- via un moyen d'identification électronique reconnu au niveau européen.



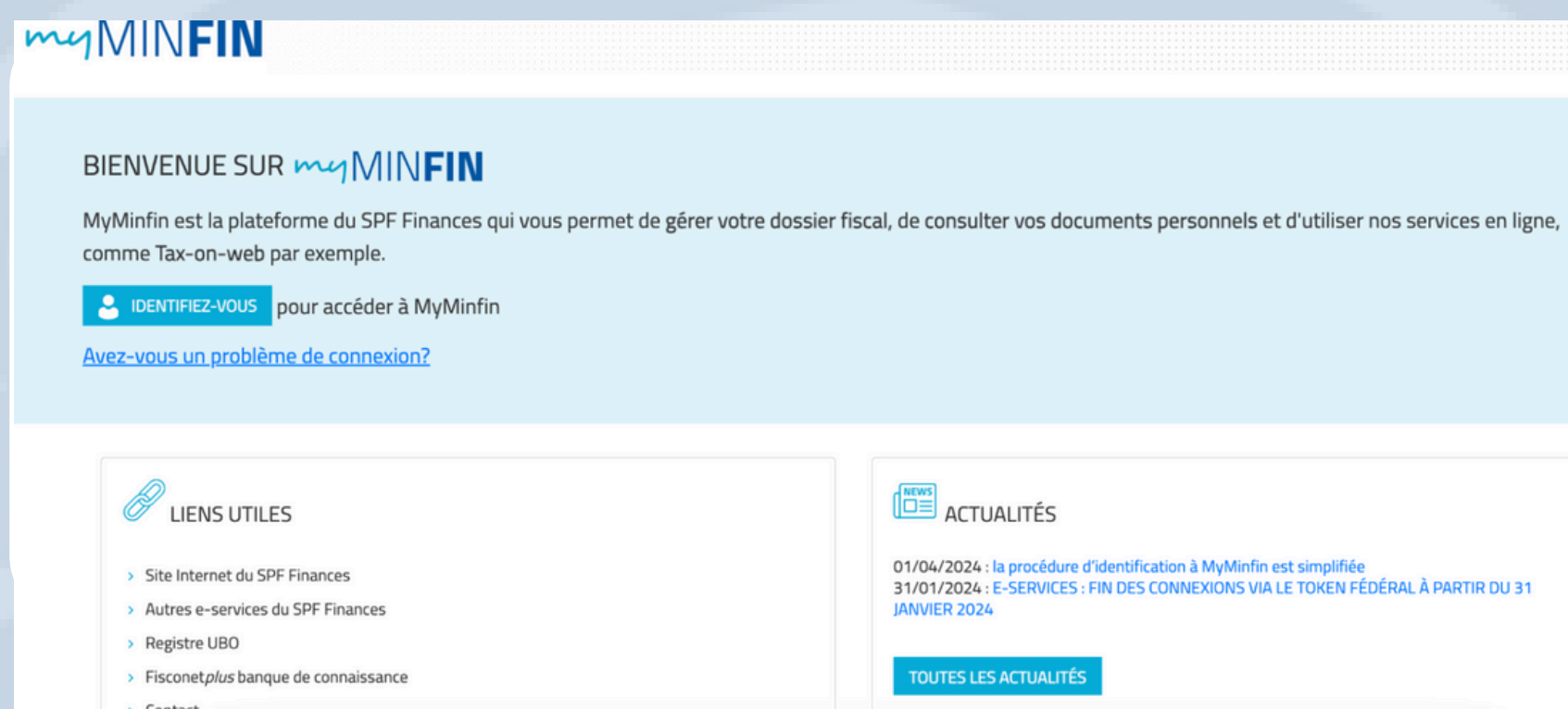
**Étape 1 : Préparez vos documents.** Avant de commencer, assurez-vous d'avoir votre carte d'identité électronique (eID) et votre code PIN prêts. Ceux-ci sont nécessaires pour un accès sécurisé à MyMinfin.



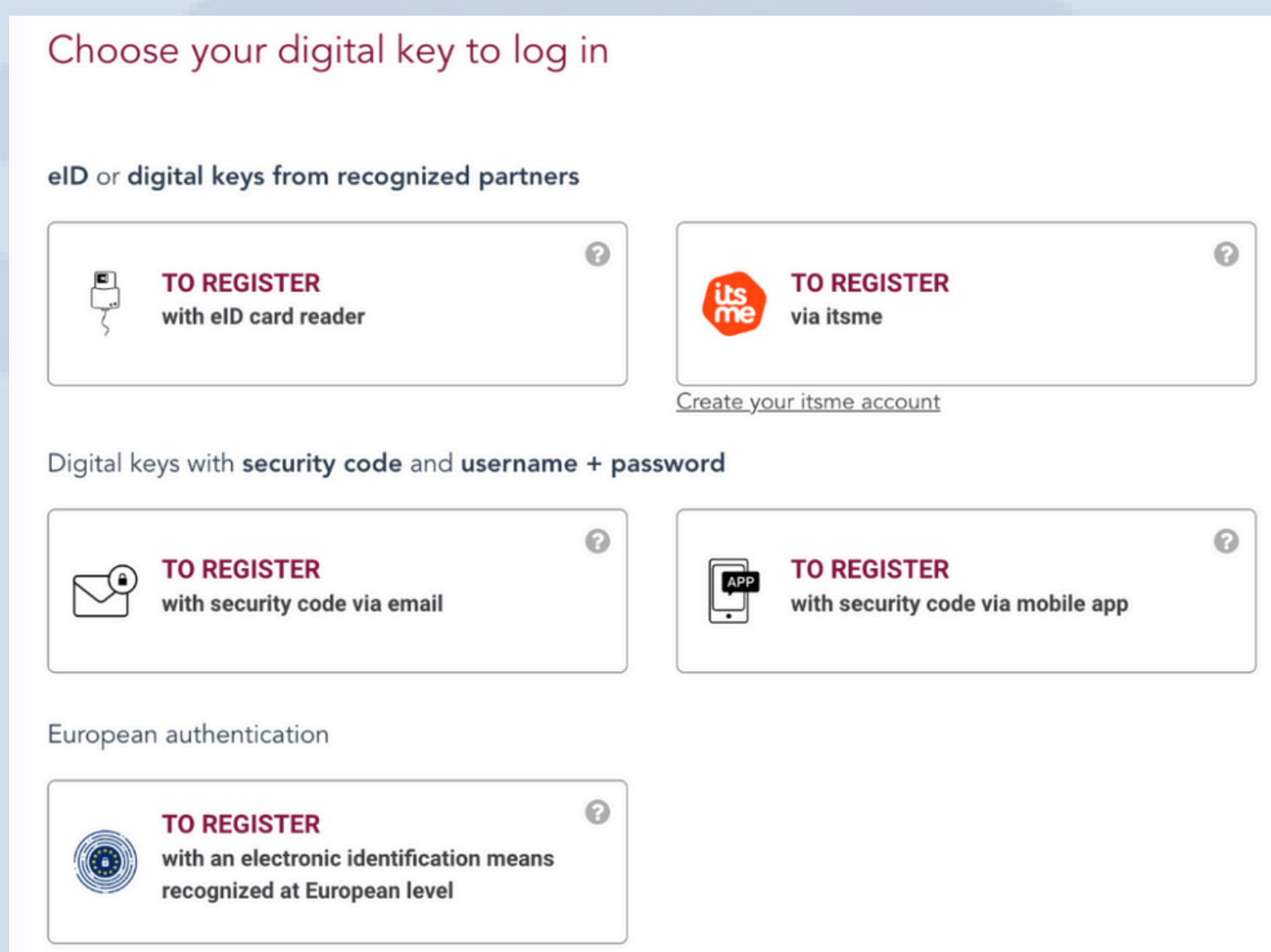


Financé par  
l'Union européenne

**Étape 2 : Accédez au site web MyMinfin.** Ouvrez votre navigateur internet (de préférence Google Chrome) et allez sur le site web MyMinfin: <https://www.myminfin.be>.



**Étape 3 : Choisissez votre méthode d'identification.** Sur la page d'accueil de MyMinfin, sélectionnez la façon dont vous souhaitez vous identifier. Typiquement, cela se fera via votre carte d'identité électronique (eID). Insérez votre eID dans le lecteur de carte connecté à votre ordinateur.

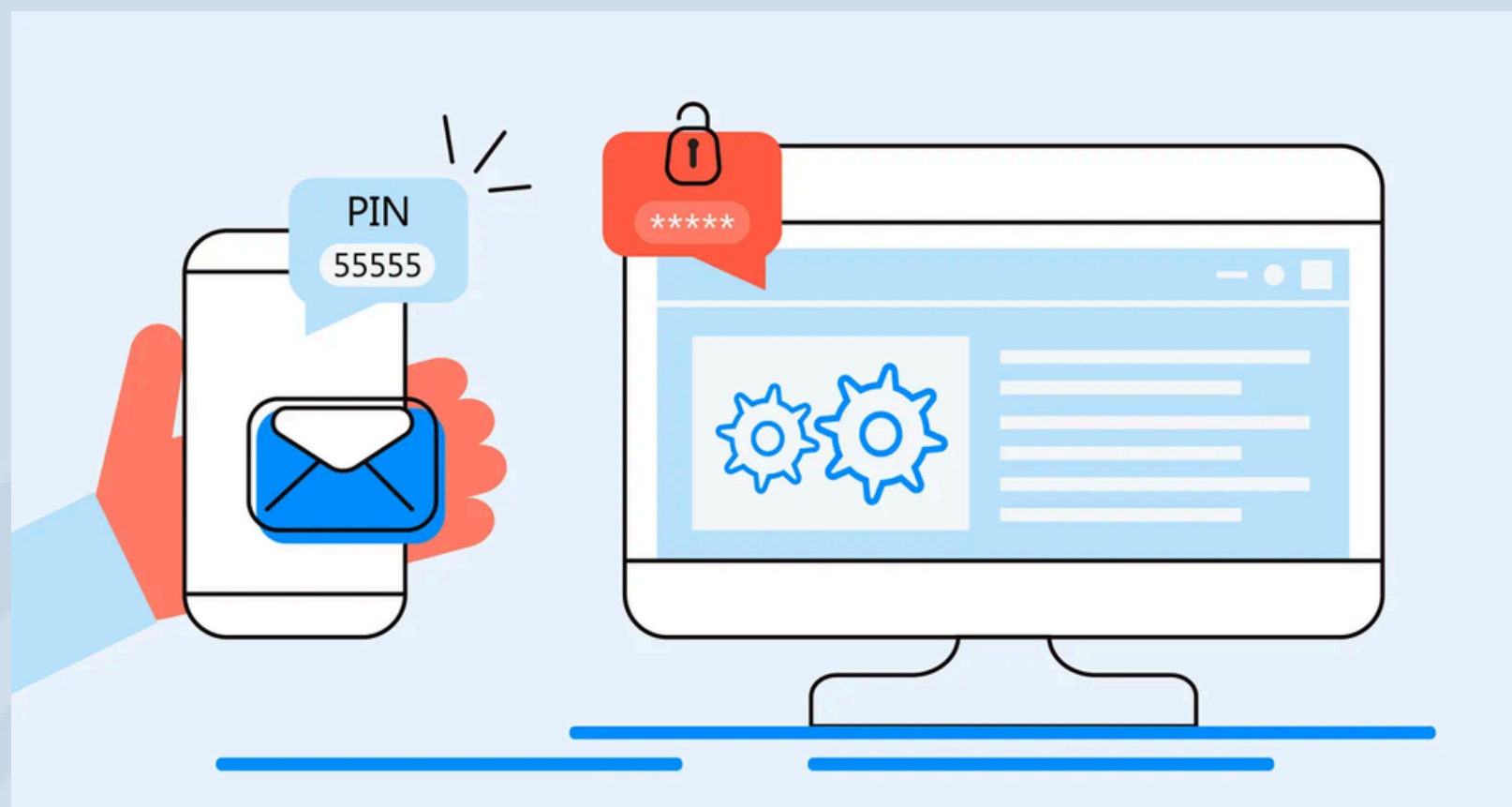




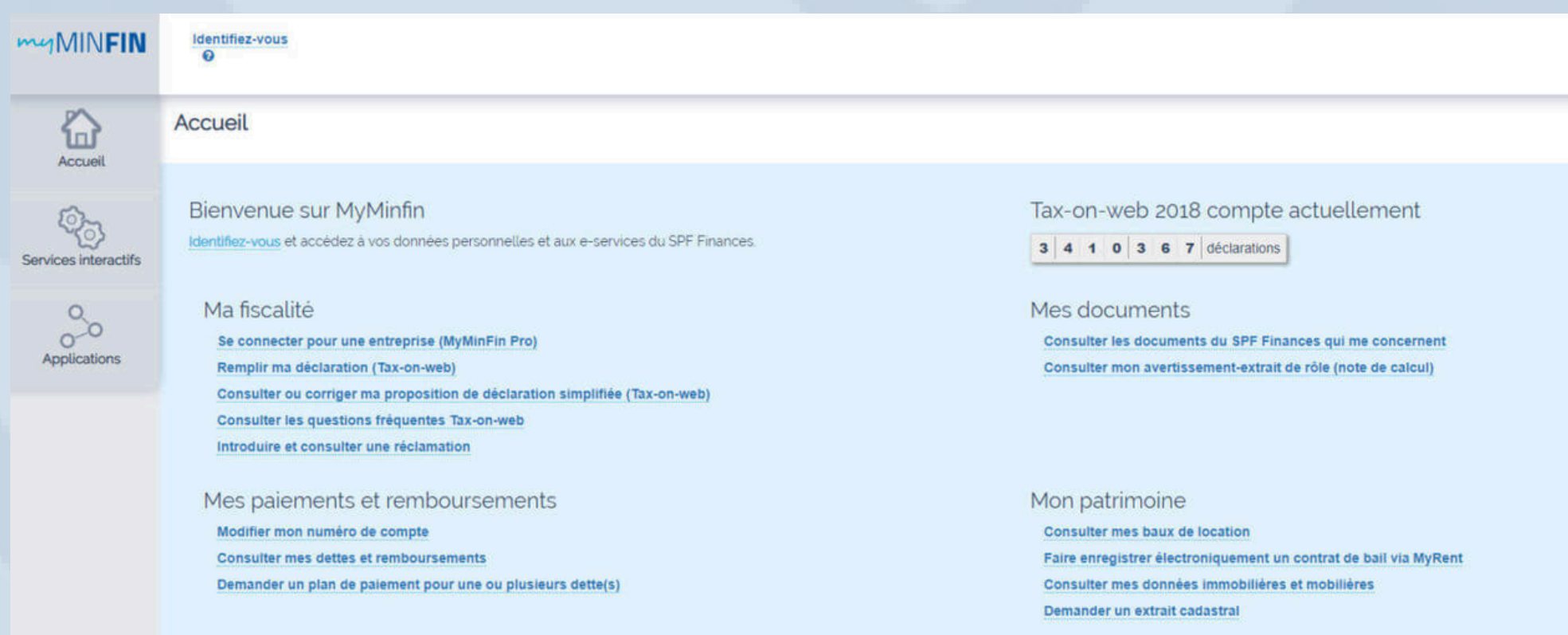


Financé par  
l'Union européenne

**Étape 4 : Entrez votre code PIN.** Suivez les instructions à l'écran pour entrer votre code PIN lorsque cela vous est demandé. Cette étape vérifie votre identité de manière sécurisée.



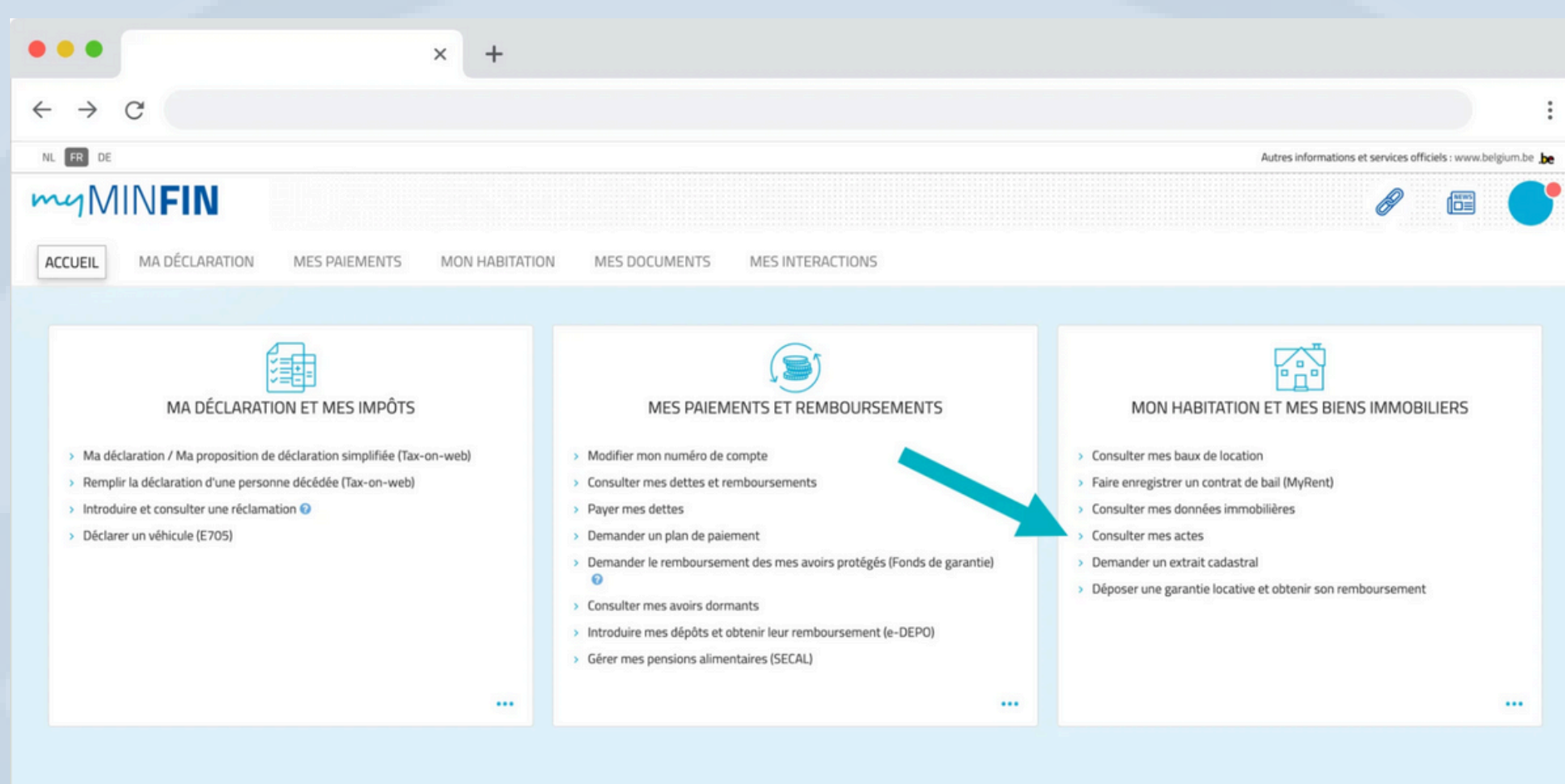
**Étape 5 : Accédez à votre tableau de bord personnel.** Une fois authentifié avec succès, vous serez dirigé vers votre tableau de bord personnel MyMinfin. Ici, vous pouvez voir un aperçu de votre situation fiscale, des détails de votre pension et d'autres informations pertinentes.



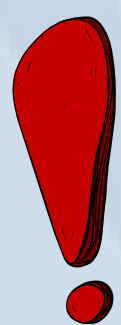


Financé par  
l'Union européenne

**Étape 6 : Naviguez à travers les services de MyMinfin.** Explorez les différentes sections de MyMinfin pour trouver les services spécifiques dont vous pourriez avoir besoin, tels que la consultation de votre avis d'imposition, la soumission de documents ou la mise à jour de vos informations personnelles. Utilisez le menu ou la fonction de recherche pour localiser ces services facilement.



**Étape 7 : Gérez les paramètres de votre compte.** Si nécessaire, vous pouvez gérer les paramètres de votre compte depuis le tableau de bord. Cela inclut la mise à jour de vos coordonnées ou de vos préférences pour recevoir des notifications de MyMinfin.



**Conseils:** Utilisez Google Chrome ou Firefox pour une meilleure expérience avec MyMinfin et une plus grande compatibilité avec les navigateurs.

Support et aide : Si vous rencontrez des problèmes ou avez besoin d'assistance, consultez la section d'aide sur le site web de MyMinfin ou contactez leur service client.

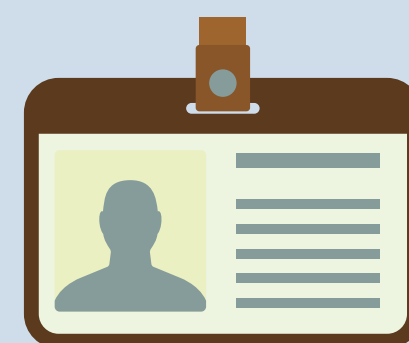






Financé par  
l'Union européenne

## INSCRIPTION SANS CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE BELGE



Voici également une option pour les personnes n'ayant pas de système d'identification électronique belge, qui consiste à s'inscrire en personne dans un bureau d'enregistrement.

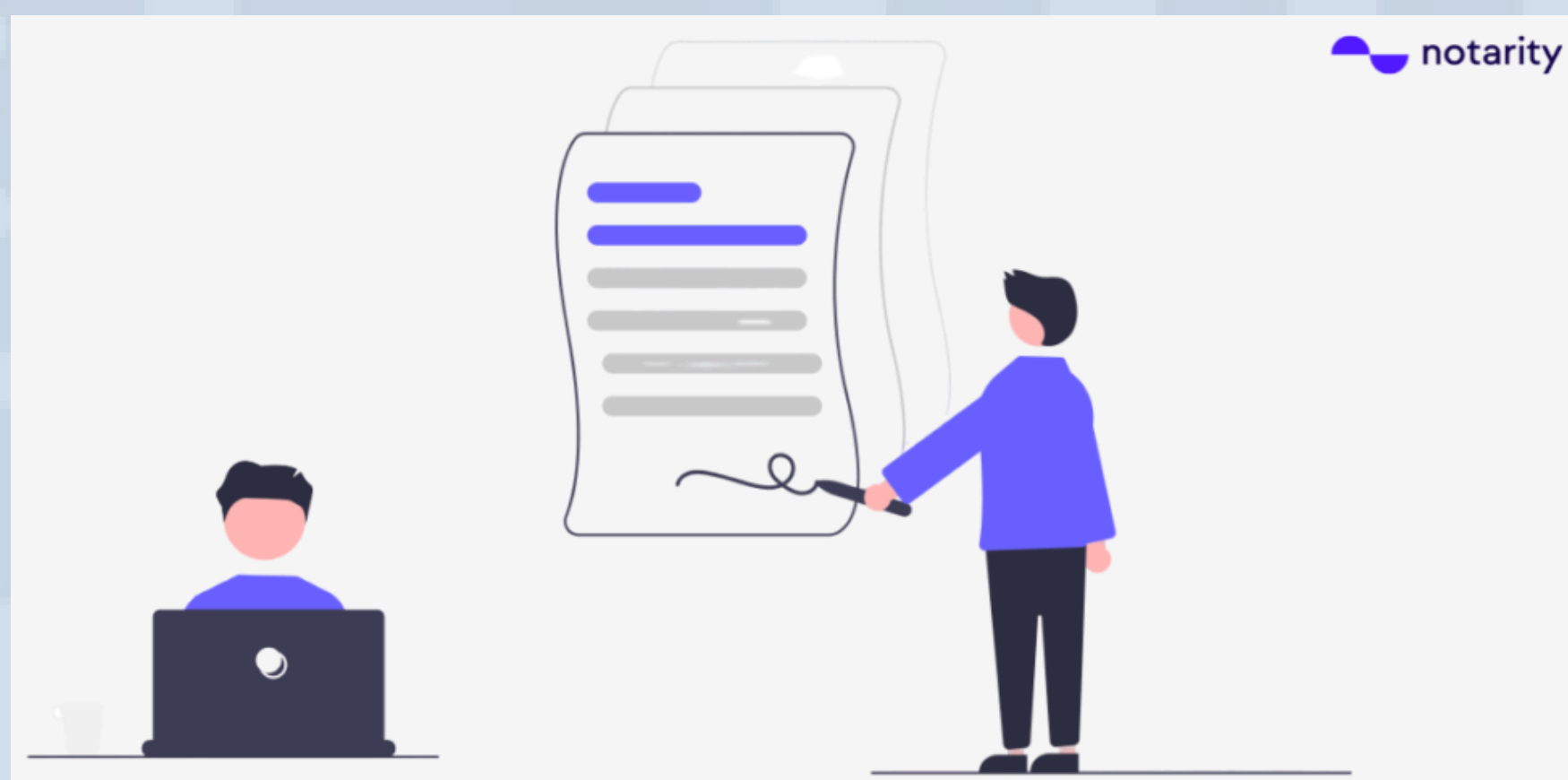
Ces bureaux se trouvent dans plusieurs communes belges ainsi qu'au Service Public Fédéral Politique et Support (FPS BOSA). Après leur inscription, elles recevront un code d'activation et un lien qu'elles pourront utiliser pour activer une clé numérique. Elles pourront ensuite utiliser cette clé numérique pour accéder à certaines applications, y compris celles du SPF Finances.





## ACCÈS À L'IDENTIFICATION, CONSULTATION DES ACTES NOTARIÉS ET GESTION DES RÔLES

Pour accéder aux documents adressés au notaire au nom d'une entreprise via MyMinfin, les utilisateurs doivent avoir le rôle "SPF FIN formalités notariales" attribué dans "Gestion de mes rôles eGov". Si le rôle n'est pas attribué, les utilisateurs peuvent gérer les rôles via le rôle d'administration. Cependant, seul un administrateur principal d'accès peut attribuer des rôles à eux-mêmes et à d'autres.



- Assurez-vous que le rôle "SPF FIN formalités notariales" est attribué dans "Gestion de mes rôles eGov".
- Utilisez le rôle d'administration si le rôle spécifique n'est pas initialement attribué.
- Contactez un administrateur principal d'accès pour les attributions de rôles nécessaires.





## ASSIGNATION AUTOMATIQUE DES RÔLES D'IDENTIFICATION POUR LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Les représentants légaux inscrits au BCE assument automatiquement le rôle de "Principal Access Manager". Si une autre personne doit être désignée comme gestionnaire principal d'accès, il est nécessaire de contacter la sécurité sociale. Si le nom du gestionnaire principal d'accès est inconnu, les utilisateurs doivent également contacter la sécurité sociale pour obtenir des précisions.



1. Les représentants légaux au BCE ont automatiquement le rôle de "Principal Access Manager".
2. Contactez la sécurité sociale pour désigner un gestionnaire principal d'accès différent.
3. Contactez la sécurité sociale si vous n'êtes pas sûr de l'identité du gestionnaire désigné.





## GESTION DES RÔLES D'IDENTIFICATION ET EFFECTUER DES MODIFICATIONS



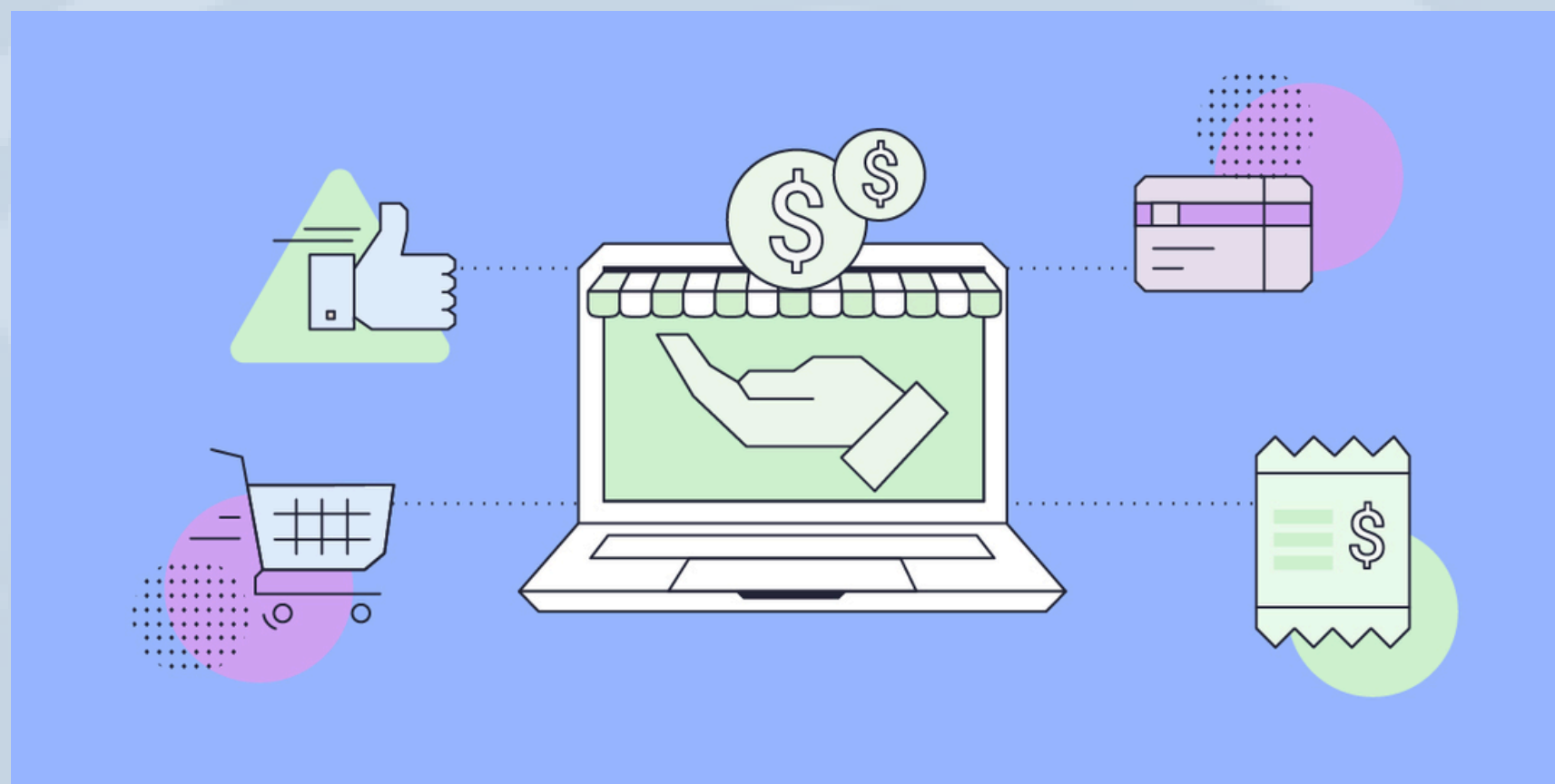
Pour gérer les rôles, les utilisateurs peuvent se connecter sur le site <https://iamapps.belgium.be/rma/> et attribuer des rôles en utilisant leur numéro de registre national. Suivez les étapes fournies sur la page pour l'attribution des rôles. Alternativement, les rôles peuvent être attribués via un processus d'invitation détaillé sur une page dédiée distincte. Les utilisateurs peuvent choisir des rôles ad-hoc en fonction de leurs besoins spécifiques.

- Connectez-vous sur <https://iamapps.belgium.be/rma/> pour la gestion des rôles.
- Attribuez des rôles en utilisant votre numéro de registre national et suivez les étapes spécifiées.
- Utilisez le processus d'invitation sur la page dédiée pour les attributions de rôles.





## TÂCHES ADMINISTRATIVES ET PAIEMENTS EN LIGNE



- Changer les adresses e-mail avec des instructions détaillées sur <https://iamapps.belgium.be/sma/generalinfo?language=en>.
- Accéder aux instructions vidéo pour les paiements en ligne sur <https://youtu.be/ZBS5jC-mSec>.
- Suivre un lien dédié pour des instructions spécifiques adaptées aux entreprises.





## EMAIL COMMUNICATION AND DOCUMENT ACCESS

Les adresses e-mail personnelles ne sont pas stockées dans le profil MyMinFin. Les utilisateurs souhaitant recevoir des messages de SPF Finances par e-mail devraient utiliser le service fédéral centralisé, Myebox, accessible sur <https://myebox.be/en>. Il est recommandé de maintenir une adresse e-mail valide sur le profil d'identification nationale sur <https://csam.be/en/profile-egov.html>.

- Utilisez Myebox pour recevoir des messages de SPF Finances par e-mail sur <https://myebox.be/en>.
- Maintenez une adresse e-mail valide sur le profil d'identification nationale sur <https://csam.be/en/profile-egov.html>.







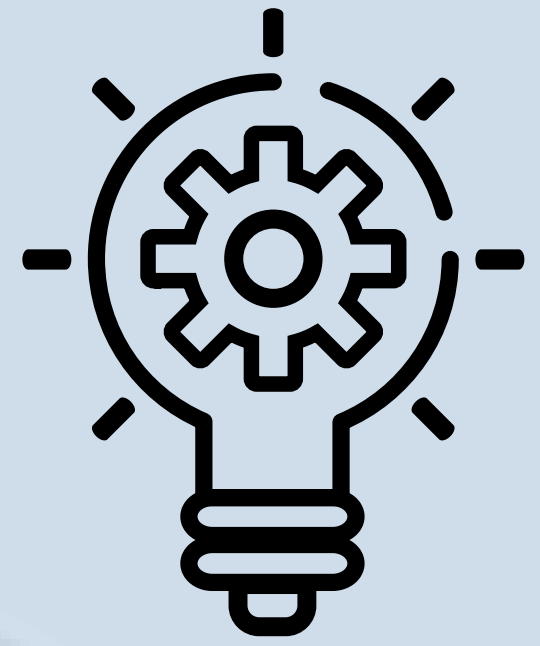
## OPTIMIZING DOCUMENT ACCESS

Les documents accessibles via MyMinfin peuvent ne pas s'ouvrir sur les appareils iPhone ou iPad à moins que le bloqueur de fenêtres contextuelles ne soit désactivé. Pour une performance optimale, il est recommandé aux utilisateurs d'utiliser le navigateur Chrome et de le définir comme navigateur par défaut lors de l'utilisation de itsme.

Une fois téléchargés, les utilisateurs peuvent ouvrir les documents dans différentes applications, les imprimer ou les envoyer par e-mail au format PDF pour les visualiser sur un ordinateur.

1. Utilisez Google Chrome comme navigateur préféré pour une performance optimale avec MyMinfin.
2. Suivez le processus de confirmation de téléchargement et gérez les documents en conséquence pour une utilisation efficace.





## SYSTÈMES DE SUPPORT POUR DIFFÉRENTS BESOINS

Des systèmes de support distincts répondent à des besoins spécifiques :

- Pour les citoyens, utilisez My e-box : Accédez à <https://mycitizenebox.belgium.be/myebox/> avec des FAQ disponibles sur <https://myebox.be/en>.
- Pour les entreprises, utilisez e-Box Entreprise : Pris en charge exclusivement par la sécurité sociale, détails disponibles sur <https://www.eboxentreprise.be/en/index.html> avec des FAQ supplémentaires sur <https://www.eboxentreprise.be/en/faq.html>.

